

La Baule, le 02/06/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assérac
Batz-sur-Mer
Camoël
Férel
Guérande
Herbignac
La Baule-Escoublac
La Turballe
Le Croisic
Le Pouliguen
Mesquer
Pénestin
Piriac-sur-Mer
Saint-Lyphard
Saint-Molf



@IFREMER

Concentration élevée de microalgues sur les côtes de l'agglomération de la presqu'île de Guérande Atlantique

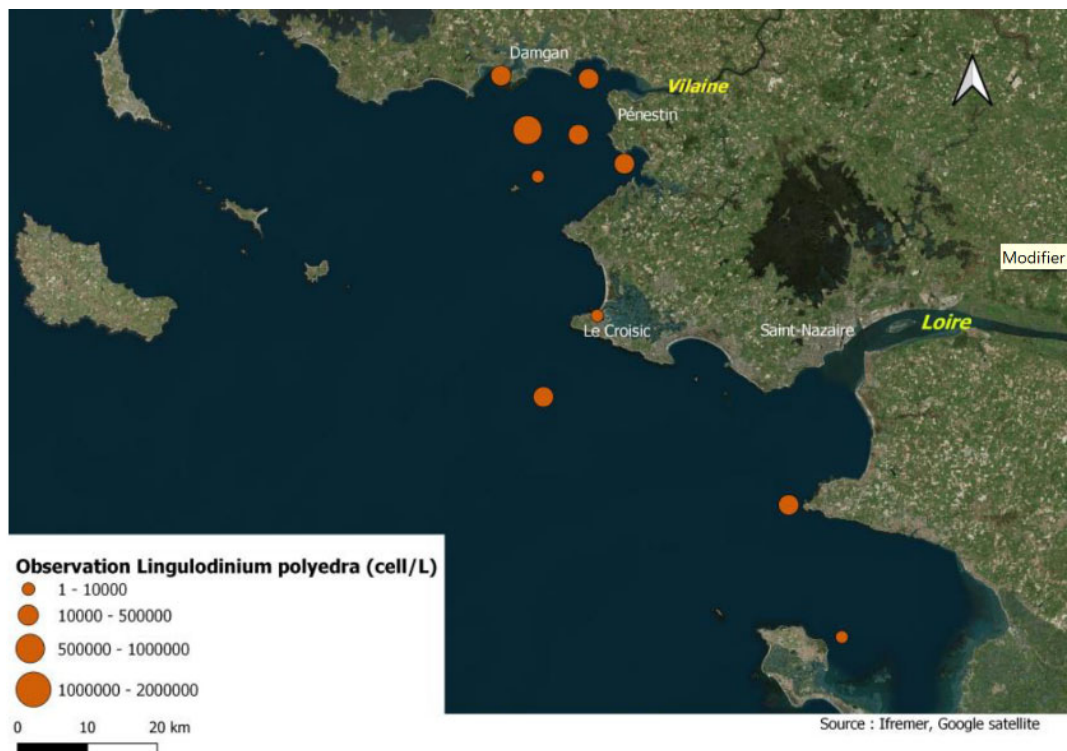
Des eaux colorées dont les teintes variant du rouge au marron le jour, et pouvant avoir des reflets luminescents la nuit sont actuellement observées sur le littoral du Morbihan et de Loire Atlantique et notamment sur les côtes de l'agglomération de la presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique). Ce phénomène est dû à un développement massif de microalgues, désagréables et dérangeantes, mais non toxiques directement pour la population.

La zone, située entre les estuaires de la Loire et de la Vilaine est naturellement propice au développement de microalgues, organismes habituels dans les milieux aquatiques. Avec notamment des conditions climatiques favorables ces dernières semaines, il a été constaté comme à l'été 2021 **un développement massif et une concentration de ces microalgues pouvant perturber la vie aquatique**, dont l'espèce baptisée *Lingulodinium polyedra*, qui provoque une coloration des eaux. Si elle est dérangeante et peu élégante car elle rend l'eau poisseuse, **elle ne présente pas de risque pour la baignade et les communes n'ont pas à l'heure actuelle décidé de fermeture de plages**. Il est cependant conseillé de se doucher en sortie de l'eau.

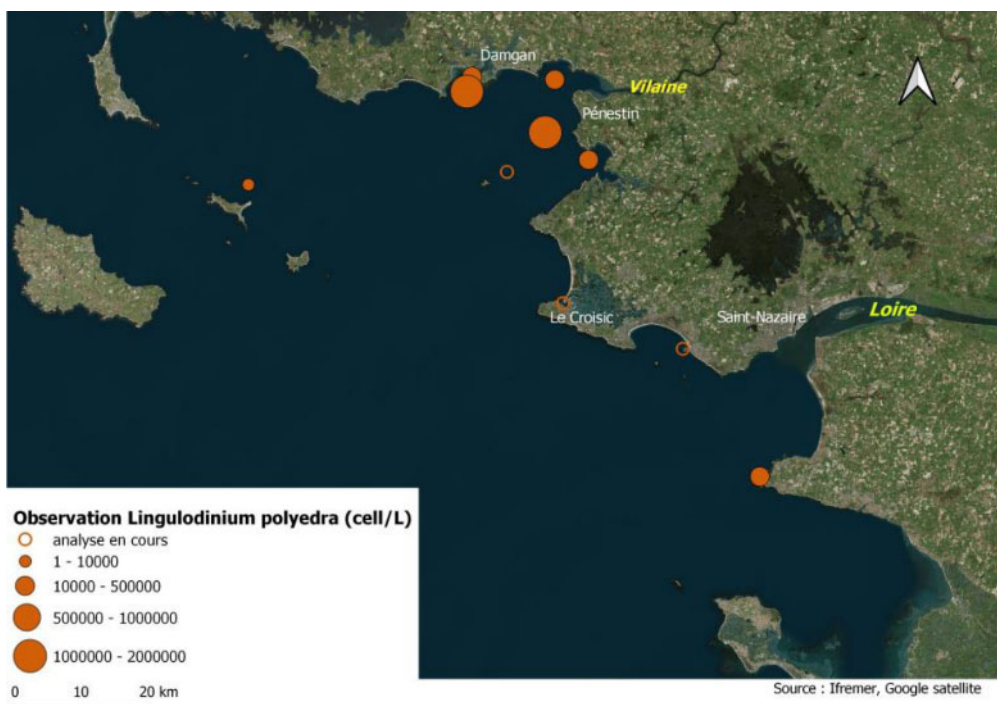
La prolifération de microalgues est un phénomène naturel saisonnier dont la fréquence et l'intensité peuvent varier en fonction des conditions environnementales du milieu. Cet épisode est particulièrement fort et précoce et il est difficile de connaître précisément sa durée.

En outre, comme d'autres espèces de microalgues régulièrement repérées sur le littoral, le *Lingulodinium polyedra* est capable de produire une toxine pouvant s'accumuler dans la chair des coquillages. Des analyses sont réalisées régulièrement dans le cadre d'un réseau de surveillance opéré par les services de l'Etat. **Pour le moment, les résultats sont tous inférieurs au seuil réglementaire et n'impliquent pas d'interdiction de la pêche à pied et de la consommation de produits de la mer.** Les pêcheurs à pied sont toutefois invités à se tenir régulièrement informés de l'évolution de la situation sur les sites <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/ou-pecher-peche-pied-en-pays-de-la-loire> et <https://www.pecheapied-responsable.fr>

Les agences régionales de santé (ARS) des Pays de la Loire et du Morbihan, l'IFREMER et les services de l'agglomération de Cap Atlantique, en lien avec les communes du territoire, surveillent de près l'évolution et le mouvement de ces microalgues. Pour plus d'information, la population est invitée à suivre les bulletins d'information régulièrement publiés sur <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/>, sur <https://www.morbihan.gouv.fr> et <https://www.phenomer.org> ou suivre l'actualité sur www.cap-atlantique.fr ou les réseaux sociaux.



Stations échantillonnées et abondances de *L. polyedra* semaine du 23 au 29 mai 2022 - Source IFREMER Laboratoire LER/MPL



Stations échantillonnées et abondances de *L. polyedra* semaine du 30 mai au 05 juin 2022 – source IFREMER Laboratoire LER/MPL



Image Sentinel-2 en fausses couleurs de la baie de Vilaine le 31 mai 2022, Source : Pierre Gernez, ISOMer, Nantes Université.



Image Sentinel-2 en fausses couleurs en sortie d'estuaire de Loire le 31 mai 2022, Source : Pierre Gernez, ISOMer, Nantes Université.

Contact presse :

Vincent LOUSTAUNAU - Directeur de la Communication – vincent.loustaunau@cap-atlantique.fr -02.51.75.06.80
– 06.75.44.22.71

Nathalie RAMBAUD – Chargée de communication – nathalie.rambaud@cap-atlantique.fr
02.51.75.77.55

A propos de Cap Atlantique – www.cap-atlantique.fr

Créée en 2003, la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique - Cap Atlantique - comprend 15 communes et près de 75 000 habitants répartis sur 2 départements (Loire Atlantique et Morbihan) et 2 régions (Pays de la Loire et Bretagne). Surclassée en saison estivale avec près de 360 000 habitants, elle s'étend sur 98km de littoral et 11 de ses communes bordent l'océan Atlantique et l'estuaire de la Vilaine. Intervenant dans 22 domaines d'action de la vie quotidienne de ses habitants tels que sur des problématiques liées à l'eau, aux déchets, aux transports et à la mobilité, à l'habitat, au développement économique et numérique, à la préservation de l'environnement, aux équipements culturels et sportifs ou au tourisme, son siège est à la Baule.

Suivez l'actualité de l'agglo sur Facebook, Instagram et Youtube.